

1. BASE TARIFAIRE : À titre indicatif :

Cocher Pour action	Désignation	Prix unitaire HT	Quantité estimée	commentaire
	<u>Traitement des Déchets (D3E)*</u>	480€ la tonne (au prorata)		Le poids inscrit sur le BSD servira pour la facturation
	<u>Enlèvement/Transport Forfait maxi 100 Kms</u>	120HT		selon distance et volume à traiter + chauffeur inclus (Base de calcul site Mappy camion 3 essieux + indemnité 0.50 € le km voie express)
	<u>Mise sur palette et conditionnement si besoin*</u>	150€/ jour/ personne 90€ la demie journée		En complément du chauffeur
	<u>Relevé des Numéros de séries *</u>	180 € la tonne		Le poids inscrit sur le BSD servira pour la facturation
	<u>Formule spéciale petites quantités*</u> : Palette box de 1m3 à remplir par l'entreprise avec le matériel informatique et/ou bureautique obsolète	250 € HT / palette box vendues par 2 minimum		Forfait incluant tous les postes suivants : envoi palette box, transport des déchets, recyclage et édition du BSD Certificat destruction

* Déductible taxe AGEFIPH-FIPHFP

Toutes les opérations de déconstruction sont réalisées par l'ESAT, membre du Collectif Recyclage Ecocitoyen, vous permettant de déduire les heures de travail de personnes Handicapées AGEFIPH. (Entreprises) ou FIPHFP (Administrations).

-Tout le matériel est pesé à l'arrivée dans l'ESAT - La facturation est faite directement sur ces bases tarifaires et le poids définitif constaté.

- La traçabilité de vos déchets est garantie par un Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) depuis l'enlèvement jusqu'au Recyclage final, en passant par le champ de la Solidarité, ils donneront lieu alors à la remise d'un certificat de destruction. Grâce à une application web sécurisée.

-Les disques durs sont blanchis avant toute réutilisation.

La déconstruction finale sera effectuée et facturée directement par :

Nom : E.S.A.T les Caillols

Adresse : 1885, chemin de la Vallée 13400 AUBAGNE

Contact : Moïse COHEN – Téléphone : 04 91 36 05 05 – mail : moise.cohen@afah.fr